Tourisme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 62

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

les enfants des fonctionnaires fédéraux, originaires de la Suisse romande. Ce comité, présidé par M. Marc Henrioud, secrétaire du Bureau international des postes, agit au nom d'une vingtaine de sociétés romandes de la ville fédérale. La requête dont il s'agit est contresignée par le comité d'initiative des classes françaises dont le président est M. Richard Bovet-Grisel, journaliste.

Les postes et télégraphes.

Les recettes de l'administratinn postale ont notablement augmenté dans le mois de juin. L'excédent des recettes se chiffre par fr. 660,000 contre fr. 172,000 au mois correspondant de l'année dernière. Les rentrées se sont élevées à 10,14 millions et les dépenses à 9,48 millions. L'excédent global des recettes se monte, pour les six premiers mois de l'année, à fr. 1,717,000. L'excédent figure au budget de 1925 pour la somme de 6,26 millions.

Le solde du compte d'exploitation des télégraphes et téléphones s'est monté à 2,49 millions de francs contre 2,06 millions en juin 1924. Les recettes totales ont atteint 5,2 millions, dont fr. 504,000 au compte du trafic télégraphique et 4,5 millions à celui du trafic téléphonique. Les frais d'exploitation se sont élevés à la somme de 2,71 millions. Jusqu'à la fin de juin dernier, l'excédent des recettes atteignait 14,1 millions contre 13,19 millions durant la première moitié de 1924.

L'Exposition nationale d'Agriculture à Berne.

Rappelons que la neuvième exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture aura lieu à Berne du 12 au 27 septembre 1925.

Cette exposition comprend les groupes suivants: 1, encouragement à l'agriculture; 2, constructions agricoles, génie rural et mensuration cadastrale; 3, art vétérinaire et protection des animaux; 4, cultures (champs et prairies); 5, arboriculture; 6, viticulture; 7, horticulture et culture potagère (maraîchère); 8, espèce chevaline; 9, espèce bovine; 10, espèce porcine; 11, espèces ovine et caprine; 12, aviculture et cuniculture; 13, apiculture et sériciculture; 14, espèce canine; 15, industrie laitière; 16, machines et instruments agricoles; 17, matières auxiliaires de l'agriculture; 18, sylviculture et chasse; 19, protection des oiseaux et entomologie appliquée; 20, pisciculture.

Exposition canine à Berne.

Pendant l'exposition nationale d'agriculture, une exposition canine aura lieu, à Berne, les 26 et 27 septembre. Elle comprendra des chiens du pays et des chiens actuellement à l'étranger, mais ayant été élevés en Suisse. On s'attend à une forte participation de chiens de races suisses, tels que chiens bergers, du Saint-Bernard, de garde, etc...

L'Exposition internationale de T. S. F. à Genève.

Cette exposition qui aura lieu au « Palais électoral », du 9 au 20 septembre, s'annonce sous les plus favorables auspices. Aux stands consacrés à la Téléphonie et à la Télégraphie sans fil, se joindront cette année toutes sortes de nouveautés intéressantes dans le domaine du cinéma, des machines parlantes, jouets scientifiques, etc...

Tourisme

La Saison d'été en Suisse.

La saison d'été, sous le rapport du nombre des visiteurs étrangers, est excellente cette année. Les statistiques du mois de juillet accusent un nombre de voyageurs supérieur aux moyennes des années d'avant-guerre. Les stations de la Suisse française, du Valais, du lac des Quatre-Cantons, des Grisons, de l'Oberland bernois, d'Appenzell et de la Suisse orientale en général présentent une très bonne fréquentation, quelques-unes seront bientôt au complet. Néanmoins, on trouve toujours encore de la place, soit dans les grands hôtels de premier ordre, soit dans ceux plus modestes, ainsi que dans les pensions des différentes régions de la Suisse. Les communications parues récemment dans certaines journaux étrangers, suivant lesquelles il n'y aurait plus possibilité de trouver une chambre libre dans les hôtels suisses, ne sont pas conformes à la vérité, elles sont du moins très exagérées.

La fin du mois d'août verra le départ de beaucoup de touristes et il convient de rappeler à tous les amis de la Suisse que le mois de Septembre, qui est en général favorisé par un temps doux et radieux, est une saison particulièrement favorable aux visiteurs étrangers. Ils trouvent, en effet, moins de monde dans les hôtels, les trains et les bateaux et jouissent plus à leur aise de leur séjour.

Le Prix de pension dans les hôtels suisses.

Afin d'avoir une idée exacte des prix d'hôtels dans diverses stations internationales d'étrangers et de pouvoir les comparer entre eux, la rédaction de la revue *Le Grand Tourisme*, à Bruxelles, a demandé leurs tarifs à des maisons de même catégorie de Belgique, de France et de Suisse. Les réponses reçues permettent les constatations suivantes :

En Belgique (Ostende et Spa), le prix de pension varie entre 65 et 115 francs belges, en France,

entre 55 et 95 francs français, en Suisse, entre 12 et 17 francs suisses, donc, au cours du jour, entre 48 et 68 francs français ou belges.

Le Grand Tourisme tire de son enquête la conclusion que l'hôtellerie suisse, en ce qui concerne les prix, soutient avantageusement la comparaison avec la concurrence étrangère et qu'un séjour dans une de nos stations touristiques suisses n'est pas plus coûteux que dans une station d'autres pays.

A l'objection qu'un déjeuner matinal coûte 7 francs belges dans un grand buffet de gare de la Suisse, soit deux fois plus qu'en Belgique, la revue bruxelloise répond que la quantité et la qualité des mets servis en Suisse à ce premier repas valent aussi plus du double de ce qu'on reçoit dans un restaurant belge.

Le Grand Tourisme annonce enfin un prochain article comparant entre eux les frais des touristes, en Suisse et dans d'autres pays, en dehors de la pension à l'hôtel. Dès maintenant il met en garde contre les exagérations trop souvent publiées à cet égard dans les journaux des pays concurrents de la Suisse.

On savait déjà dans les milieux touristiques que dans les hôtels de la Suisse les prix ne sont pas plus élevés qu'ailleurs; il est intéressant néanmoins de voir ce fait souligné dans un journal étranger.

Les Wagons-Salons des Chemins de fer suisses.

L'Agence des Chemins de fer fédéraux à Paris nous informe qu'à partir du 4 juillet 1925 et jusqu'au 10 septembre 1925 les Chemins de fer fédéraux mettront en service des wagons-salons sur la ligne Bâle-Zurich-Ragaz-Landquant-Coire et *vice versa;* ce sont de grandes voitures à boggies, à 4 essieux, de la construction la plus moderne, établies d'après le type des Pullman cars américains, avec de grandes places permettant aux voyageurs de jouir pleinement du paysage. Ils sont divisés en 2 salons, chacun de 17 places, décorés avec un goût parfait, pourvus de canapés et de fauteuils mobiles, chauffés à l'électricité ou à la vapeur. L'un des salons est réservé aux non-fumeurs, l'autre aux fumeurs. Aux deux extrémités de ces wagons-salons se trouvent les toilettes et un compartiment pour les bagages.

A partir du 4 juillet 1925 et jusqu'au 10 septembre 1925, les wagons-salons circulent sur la ligne *Bâle-Zurich-Ragaz-Landquart-Coire* et *vice versa,* avec l'horaire suivant :

Train 179, départ de Bâle à 8 h. 50; arrivée à Coire à 12 h. 40.

Train 198, départ de Coire à 19 heures; arrivée à Bâle à 22 h. 45.

Les voyageurs de 1re classe sont seuls admis dans ces wagons-salons; ils ont à acquitter une surtaxe de 2 francs par 100 km.

Des places peuvent être réservées d'avance dans ces wagons-salons moyennant une taxe de 1 franc par place. S'adresser à la gare de départ.

A partir du 11 septembre et jusqu'au 31 octobre 1925 les wagons circuleront sur la ligne *Bâle-Lucerne-Saint-Gothard-Bellinzona-Chiasso.*

Du 8 décembre 1925 au 27 février 1926, ils seront remis en service sur la ligne Bâle-Zurich-Ragaz-Landquart-Coire et *vice versa.* Du 1er mars 1926 au 15 juin 1926 ils circuleront de nouveau de Bâle à Chiasso et retour.

L'horaire de ces trois trains sera indiqué ultérieurement.

Wagons automoteurs pour passagers.

Le Chemin de fer des Alpes Bernoises (Berne-Lœtschberg-Simplon) a récemment mis en service deux voitures automotrices qui présentent un aspect assez particulier, par suite de la division du véhicule en deux parties séparées : le tracteur et la voiture à voyageurs. Les caractéristiques de ces automotrices sont : poids total 60 tonnes, poids adhérent 25 t. 5, charge maximum sur un essieu 12 t. 75. L'équipement électrique a été fourni par les Ateliers d'Œrlikon, et les moteurs sont interchangeables avec ceux des locomotives qui circulent sur le même réseau.

Bateaux pour passagers, entre Bâle et Rheinfelden.

A partir du 6 juin, un service de bateaux pour passagers a été organisé sur le Rhin, entre Bâle et Rheinfelden. Ce service, qui a eu, dès le début, un succès considérable auprès du public, fonctionne le dimanche, le mercredi et le samedi, sauf quand le temps est mauvais.

Le Canton des Grisons ouvert aux automobiles.

Ce beau canton dont l'accès était jusqu'ici interdit aux automobilistes s'est enfin décidé à les accueillir. Il faut l'en féliciter et s'en réjouir pour le pays tout entier auquel l'autophobie grisonne faisait un tort réel. Certains étrangers, en effet, dans le but de détourner de la Suisse le tourisme automobile, ne se sont pas fait faute de généraliser cette autophobie toute locale en annonçant, *urbi et orbi,* que la Suisse entière est fermée aux automobilistes. Il convient d'ajouter que les routes des Grisons ne sont pas toutes ouvertes à la circulation automobile et cela n'est que naturel, car certaines routes s'y prêtent mal et le danger d'accidents y serait trop grand.

La carte que nous publions plus loin montre clairement quelles sont les voies ouvertes aux automobilistes.

Facilités d'entrée en Suisse pour les automobiles étrangères.

Rappelons que les automobilistes étrangers désirant entrer en Suisse n'ont plus besoin de triptyque ni de remplir les formalités douanières, pour autant que leur séjour ne dépassera pas cinq jours.

Un petit prospectus de quatre pages, en français ou en anglais, a été tiré à cent mille exemplaires pour renseigner les touristes sur cette heureuse innovation.

Carte des routes ouvertes à la circulation automobile dans le Canton des Grisons (Suisse).

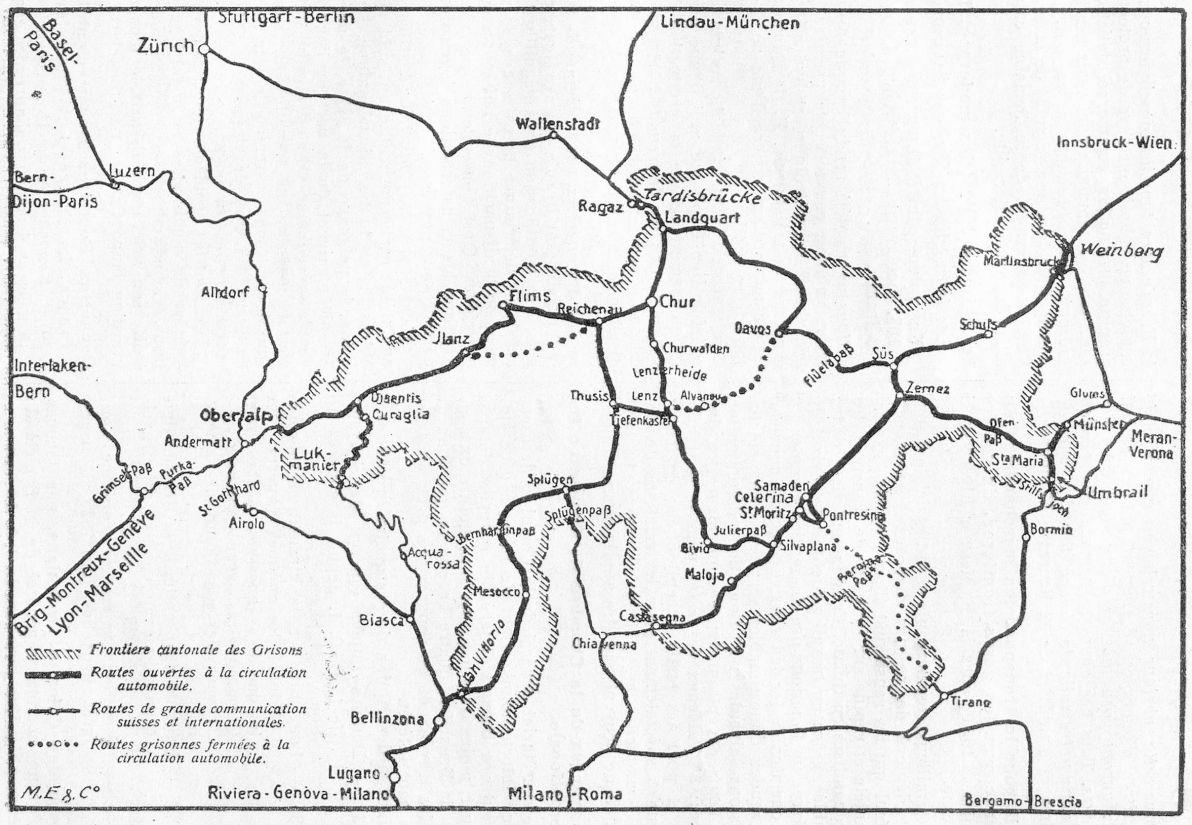

Publiée par l'Office national suisse du tourisme, Zurich et Lausanne.